

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le 26 février 2016

Camarades,

La situation actuelle relative au préavis en vigueur pour le lundi 29 février se complique notamment par un échange de mail entre moi-même et Hervé Martel détourné par le commandant de port, voulant semble t'il envenimer les choses.

De plus, certaines personnes proches de la direction affichent que la grève de lundi n'est qu'une grève des officiers de ports et non à l'initiative du syndicat général !!

Ainsi afin de raviver le peu de neurones qu'il reste dans nos têtes dirigeantes, je réaffirme que le préavis déposé le 8 février dernier est signé par notre syndicat et le représentant des officiers de ports et que si les revendications concernent quasiment exclusivement le périmètre de la capitainerie, il n'en reste pas moins que notre syndicat général est légitime dans cette action.

De ce fait, et en tant que dédicace spéciale pour le commandant de port, si d'une part le préavis de grève rentrera bien en vigueur lundi 29 février 2016, à 7h00, d'autre part, je demande aux équipes de terrain de marquer visiblement leur solidarité dans ce mouvement par des actions que nous déterminerons lundi matin et aux pontiers de respecter strictement ce préavis en ne permettant aucune manœuvres d'ouvrages or sécurité !!

Fallait pas croire M le commandant de port, que vous cacher derrière un mail faisait de vous un véritable responsable car les couilles, on né avec, ca ne pousse pas avec le temps !!!

POUR ACTION LUNDI

UNIS, DETERMINES, COMBATIFS
Avec votre Syndicat Général CGT

Le secrétaire général

L DELAPORTE

Pour info et affichage